

ART CONTEMPORAIN & PATRIMOINE EN CAP SIZUN POINTE DU RAZ

2014
13 juillet/23 août

organisé par l'association
CAP ACCUEIL
9, rue Lamartine 29770 AUDIERNE

www.artsalapointe.com
contact@artsalapointe.com
02 98 70 28 72

Siret N°379 748 171 00020
Membre du réseau Art Contemporain en Bretagne

Parmi les objets témoignant du passé, les œuvres d'art plastiques propulsent jusqu'à nous une charge d'humanité sans égal. Elles nous rendent accessibles les conceptions du monde, les univers sensibles et spirituels des civilisations disparues. En l'absence d'écriture, rien n'est plus précieux que la trace d'une pratique créatrice : l'art pariétal préhistorique nous lie autant, sinon plus, à nos ancêtres que toutes les informations scientifiques recueillies à partir d'un morceau d'os.

L'histoire de l'art est une discipline à part entière. Elle cherche dans les problématiques de filiation et dans la contextualisation de l'époque la réponse aux questions que soulève le mystère de l'œuvre. Quel autre domaine s'est autant structuré pour préserver la durée que le musée dont le porte-étendard est le « conservateur » ?

Mais la durée c'est aussi le futur.

Le moment « du geste » qui s'inscrit dans la matière s'interrompt dès lors que l'œuvre est achevée, s'ouvre alors pour elle le temps d'un avenir qui excède celui de l'artiste.

Sans doute à cause de l'assignation au « présent » (vivre l'instant présent serait l'ultime recette d'une existence réussie ?), de la dictature de « l'actualité », du nouveau, de la mode, de l'inédit... bien des pratiques artistiques ne se préoccupent pas de leur pérennité. Paradoxe schizophrénique : la conservation et la restauration des œuvres d'art contemporaines posent d'insolubles problèmes propres à l'usage de matériaux ou de technologies dont la tenue dans le temps est incertaine ou à la merci de l'obsolescence programmée des appareils et des supports (tirages numériques, versions caduques d'applications, matériaux composites dépassés).

Si la sculpture traverse le silence des siècles et si la peinture demeure cette image immobile, l'éphémère est devenu un « format » revendiqué par les arts visuels : la vidéo, la performance et certaines installations cultivent l'avènement de l'instant. Elles s'apparentent aux arts du spectacle en s'inscrivant dans la dynamique du temps jusqu'à assumer la dégradation des matériaux (land art et dérivés). La fragilité devient alors le révélateur du défi de durer.

Pour « les artistes témoins de leur temps », les œuvres prennent à partie « l'époque » et s'en emparent comme sujet alors que pour d'autres, la permanence, l'invariant, inscrivent leurs travaux dans une temporalité qui n'est pas la leur. Si l'abstraction ouvre une porte à l'immanence, le concept convoque dans l'instant un sentiment qui lui préexiste et lui survivra. Autant d'attitudes qui supposent un rapport différent à la durée.

On pourrait multiplier les digressions... Il demeure qu'en filigrane de ce rapport au présent c'est la question de notre mort qui hante « l'admirable tremblement du temps » cher à Chateaubriand. L'échéance d'une fin programmée mais aussi la certitude que se poursuivent au-delà de nous-même nos contributions au sort de notre espèce nous unissent à nos semblables et nourrissent une illusion d'éternité féconde où prospèrent les idéaux, les utopies et les rêves.

Quand la plupart d'entre-nous n'espèrent que demeurer un peu dans le souvenir de leurs proches, l'artiste qui laisse une œuvre se prolonge longtemps dans la vie des autres

Direction artistique Arts à la Pointe, juillet 2013.
Yvain Bornibus

* Titre d'un recueil de poésies de Paul Eluard paru en 1946.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les artistes sont invités à déposer un dossier de candidature pour l'édition 2014 d'Arts à la Pointe, Circuit d'Art contemporain et Patrimoine avant le 15 novembre 2013, sur support papier impérativement* :

Incluant :

- _ le n° d'inscription à la Maison des artistes ou n° de Siret.
- une notice biographique de 650 signes maxi* (espaces inclus).+ une photo de l'artiste.
- un CV succinct : formation, expositions récentes, œuvres dans les collections publiques.
- les préoccupations et pratiques artistiques
- des visuels (entre 5 et 10), CD ou DVD le cas échéant
- une note d'intention d'une dizaine de lignes* en rapport avec l'appel à projet

* *Les dossiers reçus par mail ne sont pas pris en compte, ne sont retournés que ceux comportant une enveloppe timbrée au tarif avec l'adresse de retour.*

Il est important de suivre ces recommandations pour favoriser la qualité du travail de la commission de programmation. Merci.

Dossier à expédier (avant le 15 novembre) à :

*Yvain Bornibus, directeur artistique
Arts à la Pointe, Circuit d'Art contemporain et Patrimoine
9 rue Lamartine 29770 Audierne*

Le comité de programmation se réunira dans un délai d'un mois après la clôture des inscriptions ses décisions seront communiquées aux artistes sélectionnés courant janvier 2014.

CONDITIONS D'EXPOSITION

Conditions générales :

Dates d'exposition du 13 juillet au 23 août 2014

Vernissage le 14 juillet.

Les lieux d'exposition sont attribués par le comité de sélection.

Arts à la Pointe prend en charge :

- Frais d'accrochage in situ
- Droits de monstration forfaitaire versés à l'artiste exposant : 200 euros
- Assistance forfaitaire à la production le cas échéant : 300 euros
- Transport des œuvres : remboursé en concertation avec les organisateurs, aux frais réels -selon indications du site Mappy - sur factures, plafonnés suivant le secteur géographique ou effectué directement par les organisateur selon les cas particuliers envisagés lors de la sélection.
- Déplacements : 4 aller-retour maximum (visite des site, installation et vernissage, décrochage)
- Hébergement pris en charge par les organisateurs pour une personne suivant les nécessités de l'installation.

Une convention détaillée est signée avec les artistes sélectionnés.

Ces conditions peuvent être modifiées jusqu'à la signature des conventions.

Pour tout renseignement :

*Yvain Bornibus, directeur artistique
Tél. 02 98 70 28 72
gblanche@orange.fr*

*Morgan Orveillon-Harari, coordinatrice
Tél. 02 98 70 28 72
contact@artsalapointe.com*